

We do not believe that we need a fourth level of government nor is the question so much of governing as of the matter of tax reform. Tax reform that must take place, if our cities are to be able to acquire the funds to enable them to provide the services that are necessary for the overwhelming majority of citizens of this country.

The municipalities must have the constitutional power to broaden their tax base and this power must be spelled out in the constitution.

Our Federal and Provincial governments must learn to live with less per capita revenue and the municipalities must be freed from the confining revenue base which is limited to the taxation of property while they are forced to supply an increasing demand for services.

The Federal government has avoided any discussion of the broadening of the municipal tax base because it would cost the Federal government money in lost revenue and we suspect that the Provincial government has played the same game for the same reason.

It is time both senior governments faced reality in dealing in the national interest with an urgent financial problem on a nationwide basis.

Our recommendation is essentially in two parts:

1. To give municipalities the right in the constitution, to broaden their tax base and,
2. Allow the Federal government to carry on research and bi-lateral consultations with municipalities regarding the planning and policy making for the municipalities.

This will mean that the Provincial governments will have to give up a little of their parental control, but I would like to point out that some provincial governments have all but ignored the plight of the cities because many provincial legislatures are dominated by a rural vote which has an undue influence in the legislature.

Municipalities have many responsibilities that carry a heavy financial burden; housing, transportation, education, servicing land with sewers, water, etc., urban renewal, and in general, most of the amenities of life.

Our senior governments have been too isolated from these facts of life and must accept the urban municipality as a third but equal partner in the governmental structure of our country.

ils sont délaissés sans considérer les possibilités d'améliorer une telle loi en y apportant des amendements; il suffit de penser au renouveau urbain.

Nous ne croyons pas que nous ayons besoin d'un quatrième niveau de gouvernement. Ce n'est pas tant une question de gouvernement que de réforme fiscale. Cette réforme peut être entreprise pour que nos cités puissent avoir les fonds leur permettant de fournir les services nécessaires pour la très grande majorité des citoyens du pays.

Les municipalités doivent détenir le pouvoir constitutionnel d'étendre leur taxe fiscale et ce pouvoir doit être stipulé dans la constitution.

Les gouvernements provinciaux et fédéral doivent apprendre à se contenter de recettes moindres par habitant, et les municipalités doivent être libérées de recettes et revenus limités à la taxation foncière alors qu'elles sont obligées de répondre à une demande croissante de services.

Le gouvernement fédéral a évité toute discussion sur l'élargissement des recettes fiscales des municipalités, car cette mesure lui coûterait de l'argent en perte de revenu et nous soupçonnons le gouvernement provincial, d'avoir, pour la même raison, joué le même jeu.

Il est temps que les deux principaux gouvernements affrontent la réalité en résolvant, dans l'intérêt national, un problème financier urgent à l'échelle de la nation...

Notre recommandation se divise fondamentalement en deux parties:

1. Accorder aux municipalités le droit constitutionnel d'étendre leurs recettes fiscales et
2. Permettre au gouvernement fédéral de poursuivre des recherches et des consultations bilatérales avec les municipalités pour ce qui est de la planification et de la prise de décisions pour les municipalités.

Ces mesures signifient que le gouvernement provincial devrait abandonner quelque peu leur maîtrise paternaliste, mais j'aimerais faire remarquer que certains gouvernements provinciaux ont feint d'ignorer la situation des îles parce que plusieurs assemblées législatives provinciales sont dominées par le vote rural qui y exerce une influence injustifiable.

Les municipalités assument plusieurs responsabilités qui entraînent un fardeau financier lourd: le logement, le transport, l'éducation, les services d'égout, d'eau, etc., le renouveau urbain et, en général la plupart des agréments de la vie.

Nos gouvernements supérieurs ont été trop isolés de ces réalités de la vie et ils doivent accepter la municipalité urbaine comme une tierce partie égale dans la structure gouvernementale de notre pays.

RÉFORME ÉLECTORALE

Depuis plus de cent ans, le système parlementaire nous a bien servi et nous voyons peu de raisons de demander un changement radical du système. Nous appuyons la structure actuelle selon laquelle la reine agit en tant que chef d'État et le Gouverneur général en tant que son représentant.

Nous fondons nos recommandations sur le problème de la représentation individuelle à la Chambre des communes, sur le conflit qui surgit invariablement parmi les

ELECTORAL REFORM

Our system of parliamentary government has served us well for over 100 years, and we see little reason to ask for a great deal of change to the system. We support the structure that exists with the Queen as the Head of State and the role of the Governor General as her representative.

It is in the matter of individual representation in the House of Commons and the conflict that invariably visits the members of parliament under our party system that